



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	13ème
Nom de site	319827	Numéro	T15320
Adresse du site	7, rue jean Arp	Hauteur	R+11 (28.90m)
Bailleur de l'immeuble	RIVP	Destination	habitations
Type d'installation	Ajout 700 MHz sur un site existant 2G/3G/4G		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	19/11/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	24/09/2018
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	24/11/2018

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'Etat, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Ce projet concerne le renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G avec des antennes heptabandes en lieu et place des Pentabandes existantes (fréquences 700MHz , 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 100° et 190°.		
Distance des ouvrants	> 8m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	<i>Entre 2 et 9°</i>
Estimation	0 <3V/m - 100° <3V/m-190° <2V/m	Vis-à-vis (25m)	<i>néant</i>
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer les trois antennes pentabandes existantes (intégrées dans 2 fausses cheminées) par trois antennes Heptabandes de tailles identiques.
Zone technique	Les modules techniques supplémentaires seront installés sur un nouveau mât en terrasse et sur un support mural et seront invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	32.25m (Az 0°) 28.50m (Az 100 et 190°)

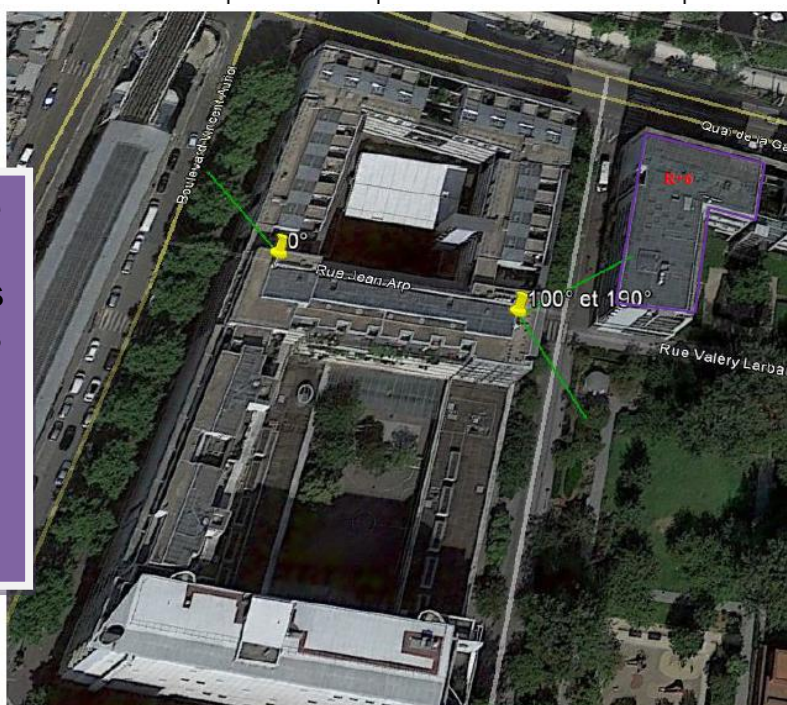
Date : Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole primaire	8 Rue George Balanchine	R+1 (4m)	Non	18m	1.262

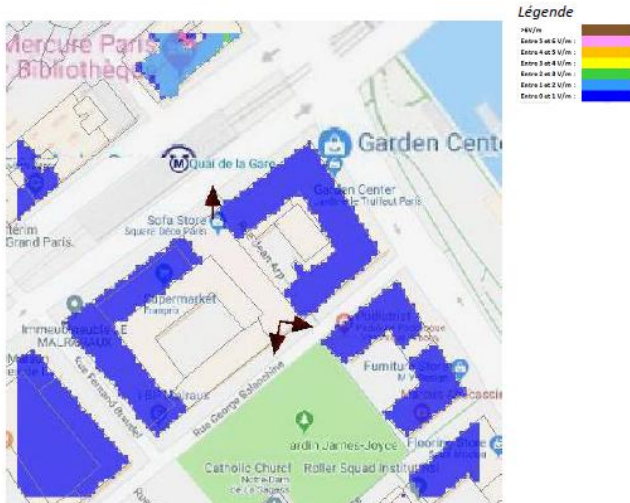


Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

Simulation et conformité au seuil de la Charte

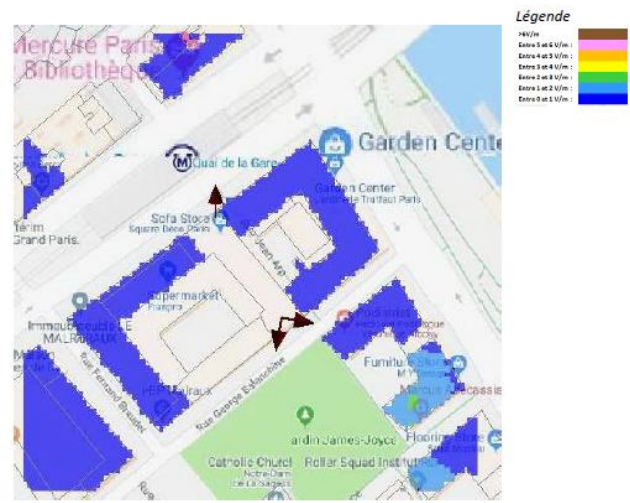
a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.



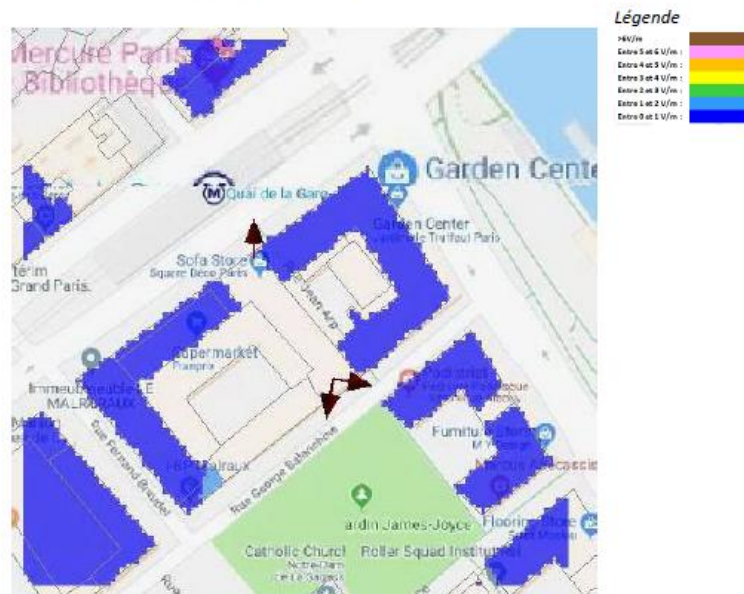
b. Azimut 100°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 100°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.



c. Azimut 190°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 190°, le niveau maximal calculé est compris entre 1-2 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.



**SIMULATION CONFORME
AU SEUIL DE LA CHARTE**

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Pas d'impact visuel les antennes radio seront remplacées par des antennes iso-taille en lieu et place dans la fausse-cheminée

Vue des Azimuts

Azimut 0°



Azimut 100° et 190°

